

Sujet : Position avenue du Parisis



Montmorency, le 2 juin 2017

Madame,Monsieur

Vous allez prochainement solliciter les suffrages des électeurs lors des élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

Comme vous le savez la réalisation de l'avenue du Parisis (BIP) constitue un fort sujet de préoccupation pour les habitants de la vallée de Montmorency, préoccupation qui s'est déjà fortement manifestée lors de l'enquête de concertation qui s'est déroulée en 2012.

Nos adhérents, ainsi qu'un nombre toujours plus grand d'habitants concernés par cette avenue, souhaiteraient connaître, avant de se décider, votre position sur ce sujet qui a suscité et continue de susciter de très vives oppositions et inquiétudes.

Votre réponse à ce courrier - en nous communiquant votre position - nous permettra de les tenir informés des différents points de vue sur l'ensemble des circonscriptions.

Les réponses reçues seront relayées auprès de nos adhérents et sympathisants étant entendu que le nom des candidats qui n'auront pas répondu sera également communiqué.

Nous vous remercions de votre réponse rapide.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame,Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Didier LEFEBVRE
Président de SOS Vallée de Montmorency
Coordinateur du Collectif Vivre sans BIP

SOS Vallée de Montmorency – 31 rue des Chesneaux – 95160 Montmorency
Email: sosmontmorency@hotmail.fr



La réponse de Jérôme Chartier

Bonjour à vous cher Didier Lefebvre et merci de m'interroger sur la question du BIP.

Je crois n'avoir pas changé de position de puis le temps... ;) Mais je comprends qu'il s'agit là d'une lettre circulaire.

Pour vous donner quelques informations complémentaires, le dernier contrat de plan Etat-Région revisité pour le département du Val d'Oise en décembre 2016 et auquel j'ai particulièrement pris part comme 1er vice-président de la région Ile-de-France ne prévoit aucun financement pour ce tronçon du BIP.

Et honnêtement même s'il ne faut jamais insulter les générations futures, je pense à titre personnel qu'il ne verra jamais le jour sous une forme ou sous une autre.

A toutes fins utiles, voici les liens des opérations programmées dans le cadre du CPER :

<https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/etat-region-ile-france-s-engagent-avenir-region-francilienne>

A bientôt.

Jérôme Chartier



La réponse de Rita Maalouf

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre mail reçu le 3 juin dans lequel vous nous interrogez dans le cadre de la campagne des législatives en cours pour connaître notre position sur le projet de l'Avenue du Parisis, anciennement appelée Boulevard Intercommunal du Parisis (BIP).

Ce projet est si vieux qu'il semble impossible pour les habitants de la circonscription! Voilà ce qu'on entend souvent... Et pourtant le début des travaux n'a jamais été aussi proche. La nouvelle majorité à la Région Ile-de-France mise tout sur les routes au détriment du développement de lignes de transport en commun. La finalisation du projet de l'Avenue du Parisis et notamment de son tronçon Ouest devant traverser Montmorency est bien inscrit au programme d'investissement régional. Durant la prochaine législature, le ou la député(e) de notre circonscription devra choisir entre laisser passivement le chantier démarrer ou s'engager dans un combat pour la défense du territoire aux côtés des citoyens et associations telle que la vôtre.

Notre choix est clair et s'inscrit dans la continuité du combat de la majorité municipale l'Avenir Ensemble conduite par François DETTON entre 2008 et 2014 : nous refusons ce projet d'un autre siècle et ce pour plusieurs raisons :

1) Un projet inutile Le projet dont l'objet est de réduire les problèmes de circulation dans notre territoire ne solutionnera rien. En reliant deux autoroutes saturées aux heures de pointe (l'A1 et l'A15), le BIP ne rendra pas plus fluide la circulation automobile, bien au contraire. Il est vrai que l'accessibilité de la plateforme d'emploi de Roissy et l'engorgement de l'avenue Kellermann à Soisy-sous-Montmorency sont des problématiques auxquelles il faut apporter des réponses. Mais il existe des solutions alternatives à l'Avenue du Parisis pour répondre à ces enjeux, notamment par le développement de transports en commun écoresponsables. Par ailleurs les travaux de la croix verte vont permettre de fluidifier l'axe est-ouest plus au nord qui relie lui aussi l'A15 et l'A1.

2) Un projet qui sacrifie notre cadre de vie Le tracé du BIP-QUEST prévoit une traversée de Montmorency en coupant notamment la rue de la République et la rue des Chesneaux dans le prolongement de la rue de la Fosse aux moines. La ville serait donc littéralement coupée en deux par une voie de circulation automobile que l'on ne pourrait traverser. L'unité de cette ville déjà difficile à construire, et historiquement fragile, serait alors définitivement enterrée car les citoyens ne pourraient franchir cette route d'au moins 4 voies à pieds comme en voiture. La pollution liée à la circulation massive de véhicules dégraderait notre qualité de vie. Notre paysage serait objectivement défiguré avec cette route qui passerait à quelques mètres de la collégiale Saint-Martin.

Les travaux s'étaleraient sur plusieurs années et seraient susceptibles de provoquer des dégradations (fissures...) dans les habitations environnantes étant donnée la fragilité des sols et des murs des demeures parfois très anciennes.

Enfin, la valeur du patrimoine des citoyens riverains de cette nouvelle route s'écroulerait inévitablement.

Les emprises de ce projet gelées depuis des années sont composées pour l'essentiel d'espaces verts. Comme les élus de l'Avenir Ensemble, aujourd'hui dans l'opposition municipale, nous proposons d'aménager, de valoriser et d'entretenir ces espaces pour les restituer aux citoyens sous forme de jardins publics.

3) Un projet trop couteux Le dernier chiffrage du BIP-OUEST rendu public s'élevait à deux milliards d'euros. Depuis la dernière consultation à travers laquelle de vives oppositions se sont exprimées, des élus du département évoquent la possibilité que cette route soit couverte ou semi-couverte. Or l'enfouissement est un leurre, une promesse non finançable. A l'aire de la raréfaction des deniers publics liée à l'augmentation des dépenses obligatoires du département (RSA...) et à la baisse des dotations aux collectivités dans le cadre de l'effort de redressement des comptes publics, il nous semble irresponsable de dépenser autant dans un tel projet. Les transports propres, le développement d'équipements sociaux et culturels, la transition énergétiques et numériques nécessitent des investissements massifs qui seraient bien plus utiles aux citoyens et qui permettraient à notre territoire d'entrer dans le XXIème siècle.

Monsieur Jérôme Chartier, député sortant candidat Les Républicains à sa succession et 1er Vice-Président de la Région Ile-de-France soutient ouvertement ce projet. Muriel Hoyaux, sa suppléante, est 1ère Adjointe au Maire de Montmorency, Madame Michelle Berthy, qui ne s'est jamais opposée au BIP au Conseil départemental du Val d'Oise où elle exerce la fonction de Vice-présidente. Localement, elle avait promis un referendum local qui n'est toujours pas annoncé. En réalité elle a laissé entendre à plusieurs reprises qu'elle n'était pas opposée à ce projet.

Si le choix des électeurs de la 7ème circonscription du Val d'Oise se portent sur notre candidature, nous serons engagés avec vous pour combattre ce projet par tous les moyens légaux : juridiques, médiatiques, politiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

*Rita MAALOUF – Titulaire
Romain ESKENAZI – Suppléant*

Candidats socialistes aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017 dans la 7ème circonscription du Val d'Oise

La réponse de Serge Grossvak



Chers amis,

Vous voudrez bien pardonner la forme de mon écrit : mener une « bataille » électorale est épuisant et de tout instant. Je suis sûr de mes idées mais pas de parvenir dans l'instant à leur donner la forme que j'aurais souhaitée.

1/ Vous dire mon opposition au projet « BIP » ne vous surprendra pas, évidemment. Aussi dois-je dire que ma position s'inscrit dans un regard d'ensemble de la vie. Un regard qui associe le refus des « projets inutiles » (pas pour tous !) : Europa city, aéroport NDDL, etc..... Une bien longue liste. Cette façon de faire, cette domination économique, chosifie la nature comme l'humain, ravale tout au rang de vulgaires marchandises. Bien sûr le BIP pollue et est un danger pour la santé, participe d'un recul des diversités et de la mise en danger de notre planète, mais pour moi pire encore la démarche inspirant le BIP contribue à notre déshumanisation et donc à la difficulté de notre capacité à échapper à ce gouffre.

2/ Le PN4 et le BIP. C'est totalement par hasard, après un déménagement, que je me suis trouvé au cœur de ce Passage à niveau dangereux. Le lien entre les 2 projets est à la fois évident et camouflé. Les transversales du BIP ne sont que peu évoquées, nous en avons eu ensemble le sentiment lors de la présentation « officielle ». Les choix destructeurs qui prédominent à la mise en place de cette fermeture du PN4 sont directement liés à l'afflux de véhicules provenant de cette autoroute périphérique. Il faut bien que ce flot se déverse quelque part, alors tant qu'à faire que ce soit sur les « quartiers populaires ».

3/ Le BIP et la question sociale. Il a été pour moi très instructif d'assister à l'énorme différence d'attitude selon les lieux traversés : quasi sans réaction sur Sarcelles, une levée « en masse » dans notre Vallée. Pourtant les méfaits sont au moins identiques pour les 2 populations (j'ai tendance à penser que c'est pire pour les plus exposés socialement qui cumulent les agressions chimiques). Face au BIP également doit exister une écologie sociale. Il est insupportable de ne pas parvenir à un projet commun de respect de la vie. Peut-on envisager un monde où une part de la population échapperait aux diverses formes du BIP, l'autre part cumulant violences des misères sociales et écologiques ?

4/ Le BIP et la Démocratie. Notre pays est un tel modèle de démocratie que « nous » nous sentons habilités à faire la leçon à tous, lorsque ce n'est pas à conduire des guerres au prétexte d'établir la démocratie. Le BIP, comme le PN4, comme les carrières de Sannois, comme Europa City, constituent des événements majeurs explicitant les graves limites de notre système démocratique atrophié en système à voter. Le BIP aujourd'hui, c'est un système qui s'impose par une représentation politique de tous les pouvoirs. En cela le BIP est plus dangereux encore que toutes ses terribles destructions de nature et de vies : il accrédite l'effondrement de la légitimité de nos institutions. Il participe de cette triste fin de cette 5e République.

Voilà, j'espère avoir répondu à vos attentes. Je n'ai pas même le temps de me relire (merci au correcteur orthographique auto !), pas le temps de trouver les formulations plus explicites. Mais plus tard... Et là je serais heureux de reprendre cet échange. Au moins à cette étape, avant ce vote, vous aurez eu des éléments pour votre choix.

Quelques soient vos choix, je vous garde évidemment toute mon amitié. Nous avons de nombreux chemins à défendre ensemble.

Serge



La réponse de Célia Jousserand

Bonjour,

En tant que candidate écologiste, il va sans dire que mon suppléant et moi-même sommes fermement opposés à la réalisation de l'avenue du Parisis que ce soit à l'Est de Groslay à Bonneuil

(tronçon que le conseil départemental vient de lancer) ou à l'ouest de Groslay à Soisy en passant par Montmorency ou Deuil-La Barre.

Il est utile de rappeler que la réalisation du tronçon Est a été votée en conseil départemental par tous les partis représentés : UDI, Les Républicains et le Parti Socialiste. L'achèvement de ce tronçon n'est pourtant qu'un prélude à la réalisation de la portion Ouest en vallée de Montmorency.

Les raisons qui motivent notre opposition à l'avenue du Parisis sont nombreuses :

le conseil département n'a jamais été en mesure de justifier l'intérêt d'une telle infrastructure en termes de besoins de déplacement et d'intérêt économique.

le montant en est colossal : plus de 500 M€ alors que les finances du département sont dans le rouge

les impacts en termes environnementaux sont majeurs : augmentation de la pollution atmosphérique dans les zones traversées, augmentation des émissions de gaz à effet de serre, destruction de zones naturelles, augmentation du bruit pour des riverains qui ont déjà à subir les nuisances de Roissy CDG.

Alors que l'heure à l'urgence climatique, 2 ans après la tenue de la COP21, alors que nous subissons des pics de pollution récurrents responsables de la mort prématurée de dizaines de milliers de franciliens, il est scandaleux que ce type de projet tout droit sorti du 20ème siècle puisse encore être promu par nos élus.

Nous demandons donc l'abandon définitif de ce projet et l'aménagement d'une coulée verte sur les terrains sur lesquels doivent être réalisés l'infrastructure. Nous demandons que les sommes qui devaient y être consacrées le soient à l'amélioration des transports en commun dont notre circonscription et notre région a tant besoin.

Bien cordialement

Célia Jousserand/Vincent Gayraud



La réponse de François Delcombe

Bonjour,

C'est un combat que nous menons ensemble depuis plusieurs années, et chaque jour qui passe rend encore plus légitime ce combat.

Je le rappelle dans ma profession de foi et dans le tract que nous distribuons.

*Amicalement,
François.*